

17.10.2016

RUGBY

Composition de la commission mixte nationale

FFR : **Christian DULLIN** (Elu-référent) – **Jean-Luc PUSSACQ** (Elu référent) – **Didier RETIERE** (DTN)

FF Sport U : **Hervé BIZZOTTO** (INSA Lyon) – **Jean-Louis DESSACS** (INP Toulouse) – **Yann MOISON** (U. Rennes 2) – **Pierre-Yves SEVESTRE** (U. Paris 2) - **Xavier DUNG** (Directeur National Adjoint)

Invité : **Albert CIGAGNA** (Manager Equipes de France U)

La FF Sport U et la FF Rugby s'associent pour organiser en 2017 :

- un championnat de France Universitaire de rugby à **X féminin**
- un championnat de France Universitaire de rugby **OVALE U féminin** (promotionnel à 8)
- un championnat de France Universitaire de rugby à **XV Elite masculin**
- un championnat de France Universitaire de rugby à **XV N2 masculin***
- un championnat de France Universitaire de rugby à **XV Ecole masculin***
- un championnat de France Universitaire de rugby à **XV IUT masculins***
- un championnat de France Universitaire de rugby à **OVALE U masculin** (promotionnel à 15)

RAPPEL CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR : lors des phases nationales, **le CRSU organisateur doit impérativement** garantir :

- Qualité du terrain (terrain d'honneur respectant les normes de sécurité) ;
- Terrain de repli prévu ;
- Proscrire les horaires tardifs en cas de longs déplacements ;
- Repas (sandwich, collation ...) d'après-match ;
- **Arbitrage** : niveau **Pro D2 conseillé et minimum Fédéral 1** pour les matches **Elite / minimum Fédéral 1** pour les matches **N2 / fédéral 2 ou 3** pour les matches **CFE / fédérale 3** minimum pour les matches CFU JF.

Règles communes à toutes les filières :

- Dans le cas du forfait d'une équipe en 1/4 ou 1/2 finale (CFU ou CFE) le DNA en charge du rugby peut proposer à une équipe éliminée lors du tour précédent (conférences) de palier le forfait.

Toutes les dates de report de matchs de phases finales ne seront effectives que sur accord écrit des 2 équipes d'A.S et CRSU concernés et après en avoir informé (par écrit) le D.N.A qui valide en dernier lieu le report.

Poules : Décompte des points : victoire = 3 pts ; nul = 2 pts ; défaite = 1 pt ; forfait = 0 pt ; **bonus offensif = 1 point (si 3 essais de plus que son adversaire) ; bonus défensif = 1 point (si défaite par 7 pts ou moins).**

En cas de forfait d'une équipe dans une poule, les matches de cette équipe ne sont pas pris en compte dans le classement.

Cas d'égalité à l'issue d'une poule : le départage des équipes se fera dans l'ordre suivant :

- Nombre d'essais marqués lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- La différence entre les essais marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- La différence de points marqués et encaissés lors de la ou les rencontres les ayant opposées ;
- Le nombre de cartons rouges reçus par l'équipe sur l'ensemble des matches de la poule puis le nombre de cartons jaunes reçus par l'équipe ;
- En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort sera effectué par la FF Sport U ;
- **Le temps de récupération minimum pour une équipe dans une poule est de la durée d'un match (mi-temps incluse).**

- Le délai de repos obligatoire entre 2 matchs de 80' à XV sous licence FFSU est de 48h.

1 - RUGBY JEUNES FILLES.

Il n'existe qu'une seule catégorie de joueuses, la catégorie «Universitaire».

1-1 CFU féminin à 10 – Trophée Société Générale

Les équipes peuvent être constituées en A.S. ou en sélection de ville ou d'académie, après décision des CMR concernées.

Date limite d'engagement des équipes à la Direction Nationale (via les CRSU) : **24 octobre 2016.**

A l'issue de cette date, la Direction Nationale organisera **4 poules géographiques (regroupements)** pour une phase de "brassage" lors de plateaux nationaux les : **24 novembre et 9 février.**

Retour des résultats, classements feuilles de matches et poules géographiques pour le 9 février au soir.

- Les 2 premières équipes de chaque poule géographique** (soit 8 équipes) disputeront les **1/2 finales Elite le 9 mars**
- Les équipes de chaque poule géographique classées 3^{èmes} et 4^{èmes}** (soit 8 équipes) disputeront les **1/2 finales N2 le 9 mars** selon le schéma suivant : 1/2 Finale n°1 (3B-4A-4C-3D) ; 1/2 Finale n°2 (4B-3A-3C-4D) ;

Les 2 premières équipes de chacune des 1/2 finales (Elite et N2) seront qualifiées pour :

- Finale Elite** : Plateau de 4 équipes le **1er juin 2017 (TOULOUSE)**
- Finale N2** : Plateau de 4 équipes le **1er juin 2017 (TOULOUSE)**

- Possibilité d'engager plusieurs équipes distinctes d'une même A.S (ou CRSU) lors de phases de brassage (poules géographiques).
- Une joueuses ne peut être engagée sur les 2 équipes distinctes de la même AS ou CRSU (feuilles de matches faisant foi).

Quotas par conférence :

CONFERENCES	QUOTAS ELITE pour 1/2 finales du 23 mars	QUOTAS N2 pour 1/2 finales du 23 mars
IDF & NORD-EST	2	2
SUD-EST	2	2
SUD-OUEST	2	2
CENTRE-OUEST	2	2

Règles de répartition des équipes pour les 1/2 finales, à l'issue de phases de poules géographiques :

- **Poules A** = IDF + Nord-Est / **Poule B** = Sud-Est / **Poule C** = Sud-Ouest / **Poule D** = Centre-Ouest.
- **1/2 Finales Elite** = [1A, 2B, 1C, 2D] et [2A, 1B, 2C, 1D]
- **1/2 Finales N2** = [3A, 4B, 3C, 4D] et [4A, 3B, 4C, 3D]

Règlement : les matches se jouent selon les "règles du jeu *World Rugby*, variantes pour le rugby à X consultables sur :

www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs

à l'exception des points FFSU suivants :

- mêlées simulées,
 - 10 joueuses sur le terrain (minimum 8 présentes pour continuer une rencontre)
 - feuille de match : 12 joueuses minimum, 15 maximum
 - changement de joueuses permis à tout moment, changement illimités (sauf si sortie sur blessure)
 - ballon type 5
 - temps de jeu maximal sur un plateau : 60' par équipe (2 x 10 ou 2x 15')
 - prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but (idem CFU R7)
- Le délai de repos obligatoire entre 2 matchs (masculins et/ou féminins) à XV ou X sous licence FFSU est de 48h.

Les points non traités dans le règlement world rugby et/ou dans le règlement spécifique FFSU, sont ceux du rugby de la catégorie D de la FFR.

- Attention : les joueuses participant à des matches dans la filière CFU à 10 ne peuvent participer à la filière « Ovale U », sauf si leur équipe est engagée sur des matchs "féminins à 10" de niveau **régional** (animation ou avant le niveau plateaux nationaux). Elles sont dites « brûlées » pour le niveau "ovale U.

1-2 CFU Ovale U féminin – Trophée Société Générale (effectif réduit à 8 joueuses sur demi-terrain)

Il s'agit d'un CHAMPIONNAT DES EQUIPES CHAMPIONNES D'ACADEMIE

- Chaque académie organise son championnat en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...). Les équipes peuvent être constituées en A.S. ou en sélection de ville ou d'académie, après décision des CMR concernées ;
- Les jeunes filles joueront à 8 sur un demi-terrain adapté (3 joueuses pour la conquête, 2 joueuses pour la gestion, 3 joueuses pour l'utilisation) ;
- La finale se déroulera sous forme d'un tournoi à 3 ;
- Les phases nationales (en sortie des Championnats d'Académie) qualificatives pour la finale se joueront sous forme de tournoi de 3 à 5 équipes regroupées géographiquement ;
- La finale du championnat Ovale U se déroulera en plateau de 3 ou 5 équipes ;
- Les équipes ne pourront pas avoir plus de 2 joueuses licenciées FFR (année N-1). Des vérifications seront faites sur le site internet « Ovale e » de la FFR.

Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovale U des autres CF rugby. Ainsi, le championnat Ovale U ne doit en aucun cas concerner des joueuses confirmées trop souvent intégrées aux équipes Ovale U dans un but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

Afin de préserver l'ESPRIT « OVALE U » il été décidé que **les joueuses participant à des matches dans la filière CFU à 10 ne peuvent pas participer à la filière « Ovale U », sauf si leur équipe est engagée sur des matches « féminin à 10 » de niveau régional (animation ou avant le niveau plateaux nationaux). Elles sont dites « brûlées » pour le niveau « ovale U » . Les joueuses évoluant en TOP 8 et Armelle Auclair sont aussi dites « brûlées » pour le niveau « ovale U » .**
La réciproque s'applique également : des joueuses engagées en ovale U ne peuvent pas jouer en CFU à X. En conséquence, lorsqu'une A.S engage 2 équipes, 1 en Ovale U et 1 en CFU X, ces 2 équipes doivent avoir 2 effectifs totalement distincts".

- Les équipes participant aux finales basculeront automatiquement en CFU l'année suivante ou ne joueront qu'au niveau académique. **Exception liée au renouvellement d'au moins 2/3 de l'effectif : ces équipes peuvent se réinscrire en CFU Ovale U à condition que leur effectif année N ne dépasse pas 1/3 de l'effectif présent en Ovale U N-1 (feuilles de matchs faisant foi).**
- **Les directeurs de CRSU veilleront au respect de ces règles notamment dans la vérification du nombre de licenciés FFR N-1, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné(s) sur leur région.**

- **Le DNA se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations.**
- **Une feuille de tournoi comporte au minimum 10 joueuses (maximum 12 joueuses).**
- Une feuille de match **comporte au minimum 9 joueuses (maximum 12 joueuses)**. Néanmoins, **sur un tournoi (plateau) à 3 équipes (au moins)** il est possible pour chaque rencontre du plateau de présenter différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 20 joueuses maximum sur l'ensemble du tournoi (dans ce cas, la feuille de tournoi est donc étendue à 20 joueuses maximum)

Règlement FFSU Ovale U Féminin :

Les dimensions du terrain :

½ terrain dans le sens de la largeur auquel il faut enlever 5 mètres

La zone de but = de la ligne de touche à la ligne des 5 mètres

La zone des 22m = Des 5 m au 15 m.

Tous les essais seront transformés à la fin du match des 22 mètres face aux poteaux. Ces transformations devront avoir été effectuées à chaque fois par des joueuses différentes.

En cas d'égalité, il sera procédé une séance de tir au but

La phase qualificative au tournoi final se présentera aussi sous forme de tournoi de 3 à 5 équipes

- 3 équipes = 2 mi temps de 15mn (12 joueuses sur la feuille de match)
- 4 équipes = 2 mi temps de 10 mn (12 joueuses sur la feuille de match)
- 5 équipes = 2 mi temps de 8mn (13 joueuses sur la feuille de match)

Les mêlées se jouent avec 3 joueuses en 1^{ère} ligne. Le demi de mêlée ne peut pas suivre la progression de la balle. Il reste derrière la mêlée.

La phase nationale se déroulera par élimination sous forme de plateaux géographiques.

Consultation des calendriers sur : <http://www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs>

ACAD	RETOUR acad	Plateaux 1/2 finales	FINALE
1 équipe qualifiée par académie	16 mars 2017	30 mars 2017	1er juin 2017 à Toulouse

2 - RUGBY à XV JEUNES GENS

• REGLES COMMUNES A TOUTES LES FILIERES

Pour toutes les filières Rugby à XV JG ELITE / N2 et CFE il est indispensable de prendre pour référence le règlement FFR des - de 19 (catégorie B), à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- **NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE**, spécificité FFSU : **16** joueurs minimum, changement illimités (sauf si sortie sur blessure)
- **MELEE ORDONNE**, spécificité FFSU : mêlées simulées dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. **AUCUNE POUSSÉE N'EST AUTORISÉE**. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- **DURÉE de la PARTIE** : spécificité FFSU : Matches en 2 X 40' sans prolongation.
- **EN CAS D'ÉGALITÉ A LA FIN DU TEMPS RÉGLEMENTAIRE EN MATCH ÉLIMINATOIRE ET EN FINALE**, application de la règle des - de 19. Pas de prolongation. Rappel le départage se fait selon les paramètres suivants:
 1. Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
 2. Le plus grand nombre de tirs au but réussis: 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. Si égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et règle de la mort subite.
- **QUOTAS** : Sauf pour le **championnat de France « ELITE »**, un système de quotas permet de définir le nombre d'équipes qualifiées pour chaque Conférence. Chaque Conférence organisera

son championnat librement en fonction des contraintes locales. Les dates limites de retour des qualifiés Conférence sont consultables sur : <http://www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs>.

- **IMPLANTATIONS** : Toutes les implantations (sauf les poules ELITE) seront déterminées par le DNA à l'issue des championnats Conférences.
- **REGLE DES JOUEURS BRULES POUR LES A.S. ENGAGEANT PLUSIEURS EQUIPES** :
A l'issue du premier match de poule une liste de 17 joueurs « brûlés » (élite vers N2) sera communiquée par les CRSU à la centrale (vérification par rapport à la feuille de match). Celle-ci sera diffusée sur le site Internet de la FF Sport U.

2.1 - Championnat de France Universitaire « ELITE » - Trophée Société Générale

Six équipes désignées en fonction des résultats de la saison précédente. Les deux meilleures équipes de chaque poule iront en 1/2 de finale, la troisième est éliminée.

- **Dates des matchs Poules « élite »** : 20 octobre 2016 / 24 novembre 2016 / 19 janvier 2017

Retour obligatoire des résultats de poules élites le 9 février 2017.

- **Les demi-finales « Elite »** auront lieu le **16 mars 2017 (sur terrain neutre)**
- **la finale aura lieu le 1er juin 2017 à Toulouse.**

Dans le cas où une équipe "A.S Ecole" participe au CFU rugby Elite, se qualifie à la fois sur un match de phase finale de ce CFU et un match de phase finale du CFE (1/4 - 1/2 finales) programmés le même jour (doublon), la Direction Nationale FF Sport U est (seule) habilitée à modifier le calendrier (reprogrammer) de ces matchs.

2.2 Championnat de France Universitaire « Nationale 2 » - Trophée Société Générale

Pour ces matchs de phase finale ¼ et ½ finales : sur terrain neutre

CONFERENCES	QUOTAS N2 pour 1/4 finales du 23 mars 2017		
IDF	2	<u>1/2 finales</u> Le 4 mai 2017	<u>Finale</u> Le 1er juin 2017 à Toulouse
NORD-EST	1		
SUD-EST	2		
SUD-OUEST	2		
CENTRE-OUEST	1		

2.3 Championnat de France Universitaire des « Ecoles » - Trophée Société Générale

Pour ces matchs de phase finale ¼ et ½ finales : sur terrain neutre

Dans le cas où une équipe "A.S Ecole" participe au CFU rugby Elite et se qualifie à la fois sur un match de phase finale de ce CFU et un match de phase finale du CFE (1/4 - 1/2 finales) programmés le même jour (doublon), la Direction Nationale est seule habilitée à modifier le calendrier (reprogrammer) de ces matchs. **Les Equipes écoles ne peuvent pas s'inscrire en CFU N2. Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée en CFE.**

CONFERENCES	QUOTAS ECOLES pour 1/4 finales du 23 mars 2017		
IDF	2	<u>1/2 finales</u> Le 4 mai 2017	<u>Finale</u> Le 1er juin 2017 à Toulouse
NORD-EST	1		
SUD-EST	2		
SUD-OUEST	2		

2.4 Championnat de France des IUT – Trophée Société Générale – Rugby à 7 sur ½ terrain

Règlement spécifique : www.sport-u.com

- Ouvert aux seules équipes constituées de joueurs-ses inscrits en IUT, qu'ils disposent d'une AS spécifique ou non (université de rattachement) ; aucune équipe ne pourra accéder aux phases finales sans avoir disputé une phase qualificative ; le CFU des IUT est ouvert uniquement aux équipes masculines.
- Engagement initial des équipes sur le site fédéral **et signalement des équipes « isolées » par les CRSU (propositions de rattachement)** pour le **15 octobre 2016**.

Les conférences sont responsables de l'organisation de la phase qualificative.

Une équipe pour chacune des conférences Nord-Est, Sud-Est, Centre-Ouest et Sud-Ouest sera qualifiée pour la finale du CFU des IUT.

Retour des résultats au siège de la FF Sport U pour le 23 février 2017

Finale à 4 équipes à Lorient, le 09 mars 2017

⇒ **Ovale U masculin (à XV) – Trophée Société Générale**

- Chaque académie organise son championnat académique de Rugby en fonction des contraintes locales (climat, nombre d'équipes, développement local, organisation déjà en place...).

Pour cette filière Rugby à XV JG OVALE U, il est indispensable de prendre pour référence le **règlement FFR catégorie C**, à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- MELEE ORDONNE, spécificité FFSU : mêlées simulées dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. AUCUNE POUSSEE N'EST AUTORISEE. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- DUREE de la PARTIE : spécificité FFSU : Matches en 2 X 40' sans prolongation.
- EN CAS D'EGALITE A LA FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE EN MATCH ELIMINATOIRE ET EN FINALE, pas de prolongation. Rappel le départage se fait selon les paramètres suivants:
 1. Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
 2. Le plus grand nombre de tirs au but réussis: 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. Si égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et règle de la mort subite.

NOUVEAU : NOMBRE DE JOUEURS PAR EQUIPE OVALE U JG :

Une feuille de match comporte au minimum 16 joueurs, au maximum 22 noms de joueurs.

Néanmoins, sur un tournoi (plateau) à 3 équipes (au moins) il est possible pour chaque rencontre du plateau de présenter différentes feuilles de match à chaque tour, dans la limite d'une « utilisation » de 30 joueurs maximum sur l'ensemble du tournoi (dans ce cas, la feuille de tournoi est donc étendue à 30 joueurs maximum).

- **Recommandations** : Il est important de distinguer la pratique et le championnat Ovalé U des autres CF rugby. Ainsi, le championnat Ovalé U ne doit en aucun cas concerner des joueurs confirmés trop souvent intégrées aux équipes Ovale U dans une but de performance (gagne) plus que de promotion et dynamique de l'activité.

Afin de préserver l'ESPRIT « OVALE U » il été décidé que les équipes de l'Académie engagées dans les championnats conférence CFU ou CFE ne peuvent pas intégrer la filière OVALE U. Egalement, il est demandé aux **Directeurs de CRSU**, garants de cet « esprit », d'éviter d'engager une équipe de « sélection » dans cette filière au profit d'une équipe d'établissement (code AS à 4 même chiffres). **Le DNA se réserve le droit de refuser les engagements qui ne respecteraient pas ces recommandations.**

La finale se déroulera sous forme d'un tournoi

La phase qualificative au tournoi final se présentera aussi sous forme de tournoi de 3 à 5 équipes

3 équipe 2 mi temps de 20mn

4 équipes 2 mi temps de 15 mn

5 équipes 2 mi temps de 12 mn

(ne jamais dépasser 100' de jeu ce qui correspond à un match de phase éliminatoire de 2x40' + prolongation de 2x10' soit 100' de jeu)

- Toutes les équipes ne pourront pas avoir plus de **5** joueurs licenciés FFR de **l'année précédente** sur les **22** joueurs inscrits sur la feuille de match. Des vérifications seront faites sur le site internet « Ovale e » de la FFR.
- Tout joueur ayant participé à des phases conférence qualificatives pour le CFU ou CFE est dit « brûlé » et ne pourra pas être incorporé dans ces équipes. **La réciprocité s'applique également : des joueurs engagés en ovale U ne peuvent pas jouer en CFE ou CFU N2. En conséquence, lorsqu'une A.S engage 2 équipes, 1 en Ovale U et 1 en CFU N2 ou CFE, ces 2 équipes doivent avoir 2 effectifs totalement distincts".**
- Les équipes participant aux finales basculeront automatiquement en CFU l'année suivante ou ne joueront qu'au niveau académique. **Exception liée au renouvellement d'au moins 2/3 de l'effectif : ces équipes peuvent se réinscrire en CFU Ovale U à condition que leur effectif année N ne dépasse pas 1/3 de l'effectif présent en Ovale U N-1 (feuilles de matchs faisant foi).**
- **Les Directeurs de CRSU veilleront au respect de ces règles notamment dans la vérification du nombre de licenciés FFR N-1, en relation avec le(s) cadre(s) technique(s) FFR missionné sur leur région.**

ACAD	RETOUR acad	Plateaux 1/2 finales	FINALE
1 équipe qualifiée par académie	16 mars 2017	30 mars 2017	1er juin 2017 à Toulouse

3 – QUALIFICATIONS POUR LE TOUR SUIVANT

3.1 cas d'égalité à l'issue d'un match éliminatoire et finales

En ELITE, N2, CFE et OVALUE U JG

EN CAS D'EGALITE A LA FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE EN MATCH ELIMINATOIRE ET FINALES, application de la règle des - de 19. Pas de prolongation. Rappel le départage se fait selon les paramètres suivants :

- Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre.
- Le plus grand nombre de tirs au but réussis: 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. Si égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et règle de la mort subite.

4 - REGLEMENT DISCIPLINAIRE : se référer au chapitre « règlement intérieur »

5 - INTERNATIONAL

Angleterre/France : 8 avril 2017